

ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Russie
Question écrite n° 9214

Texte de la question

M. Jean-Louis Borloo appelle l'attention de M. le ministre des affaires etrangeres sur le probleme du remboursement de l'emprunt russe. Depuis de nombreuses annees, les porteurs de titres russes attendent leur remboursement. En 1992, les gouvernements français et russe se sont engages a regler ce contentieux dans les meilleurs delais. Il lui demande de bien vouloir lui preciser l'etat d'avancement des negociations et quelles mesures il compte prendre pour que les porteurs de titres russes soient rembourses.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre sur la situation des porteurs de titres russes. Comme le sait l'honorable parlementaire, le Gouvernement français a manifeste de facon solennelle sa determination a parvenir rapidement a un reglement des contentieux financiers. L'article 22 du traite entre la France et la Russie, signe lors de la visite du president Eltsine a Paris, dispose en effet que nos deux pays « s'engagent a s'entendre, si possible dans des delais rapides, sur le reglement des contentieux souleves par chaque partie relatifs aux aspects financiers et materiels des biens et interets des personnes physiques et morales des deux pays ». Apres achevement des procedures de ratification, ce traite a pu entrer en vigueur au 1er avril 1993. Cependant, dans le meme temps, d'autres obstacles essentiellement lies au traitement multilateral de la dette sovietique et aux problemes de succession et de responsabilite en matiere de dette, ne nous avaient pas permis d'entamer aussi rapidement que nous le souhaitions des negociations avec la partie russe. L'accord intervenu au Club de Paris le 2 avril 1993 a permis de lever en grande partie ces hypotheques : la Russie a ete reconnue comme l'Etat successeur de l'ex-URSS. Nous avons donc repris l'examen de ce contentieux, dans le but de parvenir enfin a un reglement equitable. Nous avons fait savoir a divers representants des porteurs de titres russes recus au Quai d'Orsay ces dernieres semaines que nous nous y employions d'ores et deja tres activement, en liaison avec le ministere de l'economie, meme si le contexte politique et economique qui prevaut actuellement en Russie n'est sans doute pas le plus favorable. Lors de la recente visite officielle a Paris de M. Kozyrev, les 20 et 21 octobre 1993, le ministre des affaires etrangeres a ainsi rappele clairement notre volonte d'aller de l'avant, en indiquant que la partie française souhaitait que des dates soient rapidement fixees pour la reprise des negociations techniques. En visite a Moscou les 1er et 2 novembre, le Premier ministre a egalement evoque cette question au cours de ses entretiens avec son homologue russe, M. Tchernomyrdine.

Données clés

Auteur: M. Borloo Jean-Louis

Circonscription: - RL

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 9214 Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé: affaires étrangères

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/10/questions/QANR5L10QE9214

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 décembre 1993, page 4408 Réponse publiée le : 27 décembre 1993, page 4722